



Formation continue

Apprendre Progresser Évoluer

Référence formation : G.4

Prévenir la maltraitance et développer la bientraitance dans les interventions à domicile

MISSION DE L'ACTION DE FORMATION

L'institut de formation aux Métiers Éducatifs propose une action de formation qui vise à contribuer à la professionnalisation du personnel des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) et au développement de la qualité des prestations.

Ce module est indépendant, il constitue une action de formation à part entière. Il s'adresse aux aides à domicile et auxiliaires de vie, dans une volonté de formation tout au long de la vie, dans le cadre de leurs interventions à domicile.

Cette action de formation vise à améliorer la qualité des prestations en proposant des éclairages théoriques et des outils méthodologiques pour mieux accompagner les bénéficiaires concernés.

OBJECTIF DE FORMATION

Au cœur de plusieurs logiques, celles des droits, de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des prestations, la bientraitance est devenue l'affaire de tous. La bientraitance n'est pas seulement le contraire de la maltraitance. Elle recouvre l'ensemble des démarches et actions permettant d'accueillir et d'accompagner les usagers dans le respect de leur intégrité, intimité et de leur choix.

La formation a pour objectifs de développer chez les participants une réflexion éthique sur le sens des pratiques professionnelles et de veiller à la qualité de la relation entre les professionnels et les bénéficiaires ainsi que leurs familles.

Loin de se cantonner à une réflexion abstraite, des pistes d'amélioration des pratiques professionnelles seront proposées

CONTENU ET ORGANISATION

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de :

- Définir les notions de maltraitance et de bientraitance ;
- Savoir identifier les besoins spécifiques à chaque usager/client ;
- Trouver des réponses adaptées aux différentes situations rencontrées dans une démarche de bientraitance ;
- Contribuer à l'amélioration de l'aide apportée pour une meilleure qualité de vie de la personne aidée.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel.

- Apports théoriques et conceptuels. Apports méthodologiques avec supports documents/outils.
- Travail à partir de cas concrets provenant de situations réelles de travail.

La pédagogie est une pédagogie active qui vise à : Prendre en compte et utiliser les situations professionnelles comme point d'ancrage des apports théoriques ; Favoriser au maximum l'implication.



Formation continue

Apprendre Progresser Évoluer

DURÉE, DATE DE PROCHAINE SESSION, LIEU DE FORMATION

Durée de la formation : 2j, 14h

Groupe : de 8 à 12 stagiaires

Date de la prochaine session : 2024

Lieu de la formation : IFME (locaux de Nîmes ou d'Alès)

ALLEGEMENTS/DISPENSES

Pas d'allègement ni de dispense pour cette action de formation

INTERVENANT

Cette action a été conçue par Madame Claire CARBONNIER, formatrice mettant en œuvre des compétences adaptées aux profils des stagiaires, par son expérience pédagogique de la formation des professionnels des ESSMS ainsi que par ses qualifications professionnelles et son niveau d'expertise élevé sur le sujet.

ÉVALUATION ET CERTIFICAT DE FORMATION

Les formateurs évaluent la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de différents outils (mise en situation, QCM, travaux pratiques...). Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises

Un certificat de formation sera remis en fin de formation

POURSUITES D'ETUDES

Possibilité de poursuivre avec nos modules complémentaires disponibles à la demande

PROCEDURE D'ADMISSION

L'inscription doit être finalisée 15 jours avant le début de la formation

TARIF

Intra : **1960 €**

Inter : **500€ par stagiaire**

PUBLIC CIBLE

Public(s) concerné(s) : Cette action de formation s'adresse aux salariés aides à domicile et auxiliaires de vie

CONTACTS , ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Contact Formation Continue IFME : fc@ifme.fr

Nos locaux disposent d'une accessibilité aux personnes en situation de handicap à mobilité réduite (norme PMR ERP). Pour toutes situations particulières nous évaluerons avec vous les possibilités de vous recevoir en formation. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre besoin, nous vous accompagnerons dans la recherche d'une solution adaptée auprès de nos partenaires, avec notre référent handicap (formation.inclusive@ifme)